



# LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN AUVERGNE

---

# 2016

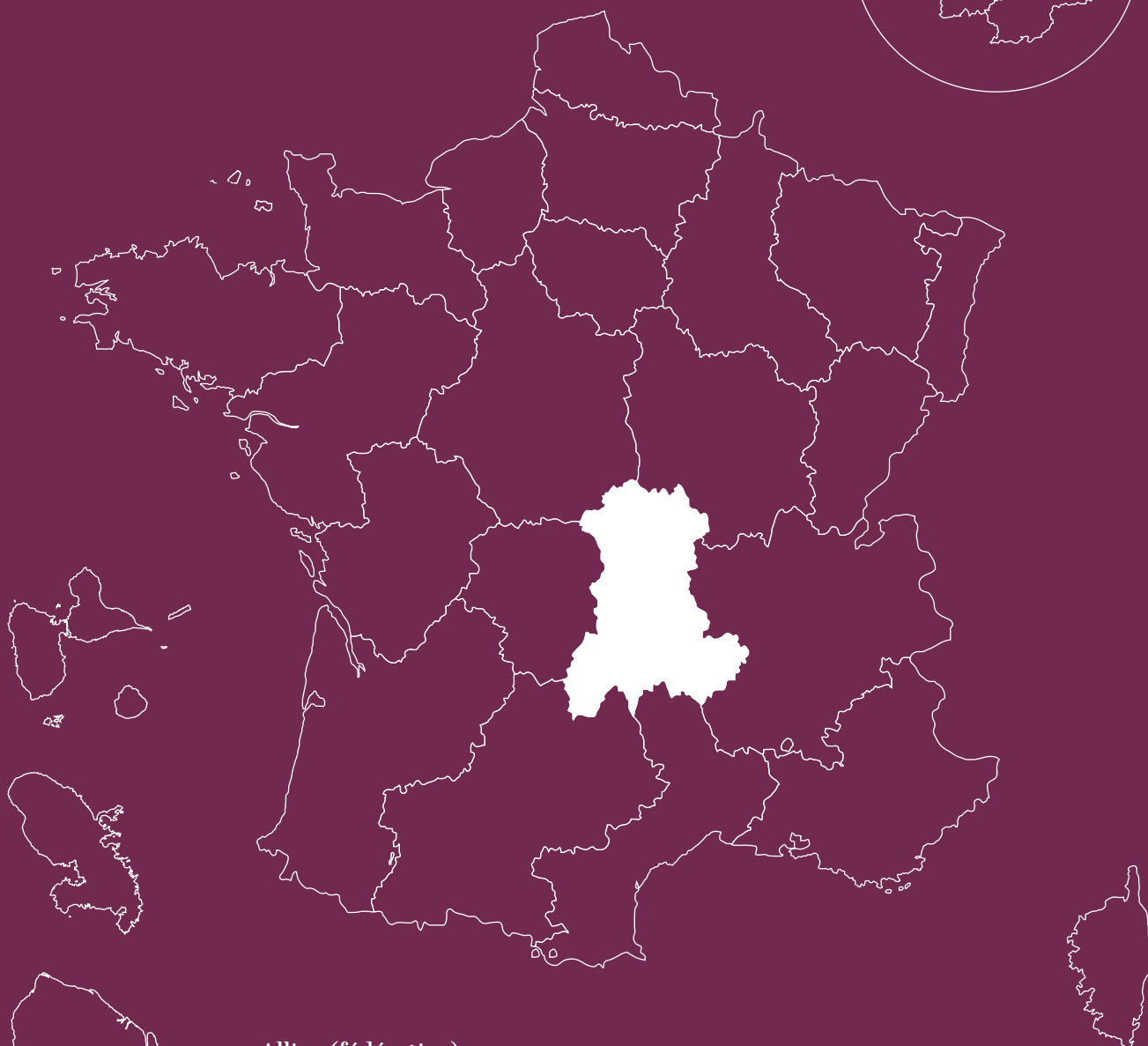
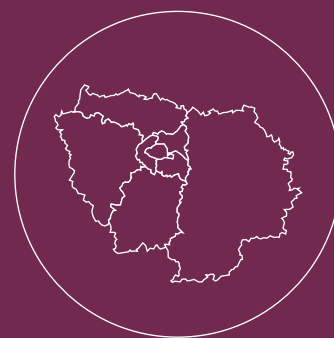
Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# AUVERGNE

La région compte 194 adhérent-e-s  
regroupé-e-s en 7 sections et 2 fédérations



## Allier (fédération)

Montluçon  
Moulins

## Haute-Loire

Le Puy-en-Velay

## Puy-de-Dôme (fédération)

Billom  
Clermont-Ferrand  
Issoire  
Saint-Eloy-les-Mines-Combrailles



# ÉDITO

## DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

Tout au long de l'année 2016, les militants de la Ligue des droits de l'Homme se sont mobilisés pour défendre les droits et libertés, partout en France. Association généraliste qui défend aussi bien les droits civils et politiques que les droits économiques, sociaux et culturels, elle est présente sur de nombreux fronts. Seule ou en lien avec d'autres représentants de la société civile, d'associations et de syndicats, vous l'avez certainement rencontrée maintes fois.

Face aux événements dramatiques qu'a connu notre pays, les ligueurs ont dû s'opposer à la haine et à la violence. Ils ont été en première ligne pour inciter nos concitoyens à réagir à toute forme d'atteinte aux valeurs républicaines. Cependant, après les attentats de 2015, les actes de terrorisme se sont répétés : à l'effroi collectif compréhensible ont pu se substituer des réflexes sécuritaires inquiétants... Ils se sont traduits par des mesures qui ont mis en cause le pacte républicain et l'équilibre des pouvoirs, et contraint nos concitoyens à subir, contre leurs droits fondamentaux, un régime de libertés limitées. C'est ainsi que nous nous sommes attachés à montrer que l'état d'urgence est une situation d'exception qui ne doit pas être prolongée.

Nous avons eu à nous montrer particulièrement vigilants à l'égard des idées de l'extrême droite qui progressent et aux différentes formes de racisme et de xénophobie : nous les avons combattues sans relâche par l'ouverture de procédures judiciaires, de façon discrète ou très médiatisée. Avec nos partenaires associatifs, cette veille

citoyenne s'est portée sur toute forme de discrimination, le respect des principes laïques de nos institutions étant la règle intangible.

Un autre événement marquant de l'année 2016 eut un impact majeur sur nos actions : la crise de l'accueil des réfugiés et ses conséquences en termes politiques et humanitaires. Le combat pour la solidarité envers les réfugiés a été et demeure prioritaire. Avec nos concitoyens comme avec les élus et les organisations de la société civile, nous nous sommes engagés pour que notre pays ne sombre pas dans le refus de l'autre, mais fasse constamment preuve de fraternité et porte un message de solidarité en toutes circonstances.

Dans le même temps, la LDH a été présente pour promouvoir les droits de l'Homme et la citoyenneté active. Elle a tenu à faire vivre la démocratie au plus près des territoires : réunions publiques, conférences-débats, séances de cinéma suivies d'échanges avec les participants, participations aux initiatives associatives multiples... sur des thèmes qui touchent chacun d'entre nous dans son existence sociale. La LDH manifeste ainsi sa présence sur l'ensemble du territoire national.

Soulignons enfin l'effort important qu'ont fourni militantes et militants durant cette année mouvementée pour être présents auprès des plus jeunes, notamment dans les établissements scolaires ; il est important de leur transmettre de manière ouverte et bienveillante les valeurs sur lesquelles se fonde notre République et de contribuer à leur formation de citoyens conscients de leurs droits et de leurs responsabilités.

Voici esquissés quelques aspects de ce qu'a été la vie de la LDH en 2016.

La LDH comprend près de 10 000 adhérentes et adhérents et plus de 300 sections locales se regroupant dans des fédérations départementales et dans des comités régionaux. Elle est présente dans votre région et a inscrit son action dans votre territoire régional.

Je vous invite donc à les découvrir.

**Françoise Dumont**  
Présidente de la LDH

# LA LDH AUVERGNE EN ACTION EN 2016

L'année 2016 aura été très fortement marquée en Auvergne par l'accueil des étrangers. Chaque section a pris sa part de l'accueil des réfugiés et de la défense de leurs droits, la plupart du temps en liaison avec d'autres associations (Cimade, RESF, ...) ou des associations ou collectifs mis en place spécifiquement dans telle ou telle ville. Les initiatives auront été aussi nombreuses que diverses et intéressantes.

La concentration des arrivées à Clermont, en particulier celles des mineurs, mobilise l'essentiel des forces militantes de la section. Des centaines de situations ont été accompagnées en Auvergne tant au niveau d'une permanence hebdomadaire pour les familles, les personnes seules, mais aussi grâce à la mise en place d'un accueil spécifique pour les mineurs isolés : aide pour le dossier de scolarisation, organisation d'un réseau d'accueil logement quand ces jeunes sortent de l'Aide sociale à l'enfance le week-end, saisie du juge des enfants, jusqu'à l'organisation d'une exposition d'œuvres réalisées par ces jeunes (grâce aux militants, cette exposition tourne actuellement dans l'agglomération de Clermont-Ferrand).

Deux des panneaux ont été préparés par les jeunes pour la manifestation du 15 juin et pour une exposition itinérante. La question du logement des migrants reste une préoccupation de toutes les sections et malgré l'appel à la solidarité, nos communiqués de presse, nos nombreuses manifestations pour interpeller les préfetures et les pouvoirs locaux, de nombreux étrangers avec des enfants sont à la rue dans des conditions indignes.

## Revisiter l'histoire de l'immigration dans nos territoires

Plutôt que d'opposer d'autres discours à ceux qui sont déversés pour s'inquiéter,

fustiger, refuser et refouler les immigrants, le parti a été pris de regarder ce qui s'était passé dans un bassin minier de la région lorsque près de deux mille étrangers, dont quatre-vingt pour cent de Polonais, puis des Italiens et des Espagnols, sont arrivés dans les années 1920 souvent avec femmes et enfants. Dans une population qui comptait alors sept mille huit cents Auvergnats, cela représentait environ vingt pour cent de la population du bassin.

Lors de l'évacuation de Calais, les sections se sont manifestées pour s'opposer aux propos indignes du président de la région Rhône-Alpes-Auvergne et le comité régional a émis le communiqué ci-contre repris lors d'une grande manifestation au Mont-Mézenc (dont ce président veut faire sa Roche-de-Solutré).

Comme chaque année, le comité régional a organisé un week-end de travail en octobre à destination de l'ensemble des adhérents et, pour la première fois, largement ouvert au public.

Accueillie par une ville située au centre de la région, Billom (qui a mis ses locaux à notre disposition), et bénéficiant de l'hospitalité de la section LDH locale, cette rencontre a traité de l'histoire du colonialisme et de l'immigration à partir de deux conférences de Gilles Manceron. Le samedi soir, une pièce de théâtre de la compagnie lyonnaise « Parlons-en » a donné *Ma guerre d'Algérie* de (et par) Bernard Gerland. Ces conférences et cette pièce ont permis de réaliser combien ces histoires coloniales tiennent encore aujourd'hui une place importante dans les situations qui sont faites aux étrangers, à commencer par ceux qui passent pour être arabes.

Outre la rencontre des militants, cette formule ouverte au public, évolue donc vers une sorte d'université d'automne, toutes choses égales par ailleurs mais avec, en plus, un spectacle... Il a donc été décidé de recommencer cette année avec cette fois, comme thème, l'inégalité de l'accès aux soins de santé.

A été reconduit cette année, l'édition d'un bulletin régional destiné à informer les

adhérents de ce qui se fait dans les sections de la région. S'il y a quelques informations générales, notamment la présentation du programme de la rencontre régionale, l'essentiel du bulletin est composé des articles présentés par chacune des sections sur telle ou telle de leur activité. C'est ainsi que le bulletin donne une idée de ce que peut faire la LDH dans une petite région comme l'Auvergne et ceci en complément des campagnes « nationales » sur lesquelles l'information est mieux diffusée.

Parmi les différentes questions traitées (Gens du voyage, droits des enfants, droit des femmes, du logement d'urgence...) il faut noter le travail de l'Observatoire des violences policières illégitimes (OVPI-63) que nous avons créé avec La Cimade, l'Acat, le Mrap et le Saf et qui a préparé un important dossier sur la mort d'un jeune marocain, Wissam El Amni, suite à une interpellation la nuit du nouvel an 2015. Au moment où les exactions commises sur Théo ont, une fois de plus, mis au jour les violences policières, l'affaire Wissam présente malheureusement toutes les caractéristiques retrouvées dans la plupart des autres affaires : Théo, Ziad, Bouna, Adama, Ali Ziri...

**Communiqué de presse  
du 23 septembre 2016  
Migrants en région : oui aux  
solidarités territoriales !**

Le ministère de l'Intérieur vient de décider d'accélérer ce qu'il avait commencé au début de l'année : offrir aux migrants bloqués à Calais la possibilité d'être (enfin !) accueillis dans des lieux décentes où ils pourraient « souffler », être soignés et, pour celles et ceux qui le souhaitent, demander l'asile en France à défaut de pouvoir le faire en Grande-Bretagne. Ces lieux vacants (colonies de vacances, casernes, séminaires, écoles...) sont répartis sur tout le territoire, chaque région en prenant sa part.

En Auvergne (un million trois cent cinquante-quatre mille habitants), deux cent cinq places ont été dégagées, mille cinq cents en Rhône-Alpes (pour six millions quatre cent cinquante mille habitants). Il en faudrait bien davantage pour accueillir dignement les migrants, comme nous y obligent les conventions internationales ratifiées par la France et comme le voudrait notre intérêt bien compris. Mais cette parcimonie, c'est encore beaucoup trop pour certains présidents de région qui crient à l'invasion, à l'installation de « jungles » à travers tout le territoire et appellent les maires des communes concernées à la rébellion. Les migrants sont ainsi pris en otage de la future bataille présidentielle.

Contrairement aux propos xénophobes complaisamment colportés par trop de média, les maires et la majorité de la population comprennent bien la nécessité de la solidarité. Ils attendent d'être correctement informés et, évidemment, de disposer des moyens nécessaires. Les exemples sont nombreux de communes pour lesquelles cet accueil a été bénéfique, et pas seulement pour les migrants.

La LDH pour sa part appelle à ce que les maires et les services concernés des préfectures prennent le temps d'informer la population des communes d'accueil. Les malentendus et les rumeurs propagées ne doivent pas être négligés. Ils peuvent générer la peur et parfois ils cherchent à le faire. La LDH et les associations qui travaillent avec les migrants depuis bien des années maintenant savent qu'il en faudra bien davantage pour accueillir les migrants (dont la plupart ne sont jamais passés par Calais...) mais elles feront tout pour que les mesures annoncées se réalisent au mieux.

# LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



## Comité régional d'Auvergne

Centre associatif  
21, rue Jean-Richepin - B 13  
63000 Clermont-Ferrand  
ldh.auvergne@gmail.com

## Fédération

Allier  
ldh03@free.fr

## Section

Montluçon  
rue Pierre-Sémard  
03100 Montluçon  
06 22 77 24 66  
ldhmontlucon@gmail.com

## Fédération

Puy-de-Dôme  
Centre associatif  
21, rue Jean-Richepin - B 13  
63000 Clermont-Ferrand

## Section

Billom  
Ocal  
rue Carnot  
63160 Billom  
04 73 73 35 92  
ldh-billom@laposte.net

## Section

Clermont-Ferrand  
Centre associatif  
21, rue Jean-Richepin - B13  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 92 87 00  
ldh-clermont@wanadoo.fr

## Section

Issoire  
Maison des associations  
rue du Palais  
63500 Issoire  
ldh.issuire@ldh-france.org

## Section

Sainte-Eloy-les-Mines/  
Combrailles  
ldh.nordcombrailles@orange.fr

## Section

Le Puy-en-Velay  
Centre Roger Fourneyron  
31, boulevard de la République  
43000 Le Puy-en-Velay  
06 48 33 13 38  
ldh43@laposte.net

Pour obtenir les coordonnées d'une autre section, contactez le comité régional d'Auvergne.

## Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur [www.ldh-france.org/Adherer](http://www.ldh-france.org/Adherer)  
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme  M. .... Prénom: .....  
Adresse: ..... Tél.: .....  
..... Mail: .....

Je souhaite adhérer à la LDH.





**LdH — Ligue des droits de l'Homme**

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)